

## Communiqué de presse


### Des aménagements qualitatifs pour le Boulevard de la Colonne

Ce jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018, Michel Dantin, Maire de Chambéry et Député Européen, et Josiane Beaud, Première Adjointe au Maire de Chambéry, ont présenté les actions qui seront menées dans le cadre du projet d'aménagement du Boulevard de la Colonne.

Des conclusions ont été tirées des rapports rendus publics de l'Office National des Forêts. Les observations réalisées par l'expert permettent en effet de mettre en évidence un système racinaire insuffisant au regard du diamètre des platanes, ce qui conduit à un développement spatial des racines limité et entraîne des altérations sur certains sujets.

Si à certains égards l'état sanitaire des arbres peut paraître suffisant, ils ont en réalité une durée de vie limitée et les alignements demeurent fragiles, restreignant drastiquement tout projet d'aménagement d'ampleur. A moyen terme une intervention sera donc nécessaire compte tenu de la dégradation des platanes. Mais l'état sanitaire actuellement constaté permet un maintien en l'état des alignements.

C'est pourquoi, pour respecter les engagements pris devant les chambériens dans son courrier du 6 juillet 2017, Michel Dantin et l'ensemble de son équipe municipale ont décidé de conserver les platanes présentant un état sanitaire et racinaire suffisant pour l'immédiat. La décision de procéder en conséquence à un embellissement qualitatif et temporaire du site prenant en compte les études déjà menées a également été prise, dans l'attente d'un aménagement définitif de l'ensemble du site.



Pour ce faire, une maîtrise d'œuvre sera engagée dans les prochains jours pour proposer aux chambériens un réaménagement sur l'ensemble du périmètre comprenant le boulevard de la Colonne, le boulevard du Théâtre, la place des Éléphants, le haut de la rue de Boigne, la rue Claude Martin, la rue Vieille monnaie et l'avenue Charles de Gaulle.

Du mobilier urbain adapté et un revêtement moderne seront installés, et des espaces ludiques à destination des enfants du centre-ville seront créés.

Combinés à l'arrivée de nouveaux commerçants, l'ensemble de ces aménagements qualitatifs, pensés comme un ensemble cohérent s'insérant dans son environnement, aboutira à une amélioration qualitative du site et à l'accroissement de son attractivité dans l'attente de futurs aménagements.